

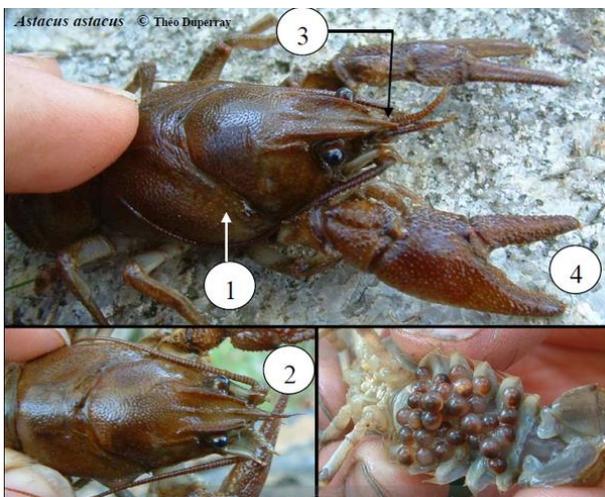
Carte d'identité

Nom commun : Ecrevisse à
pieds rouges
Synonyme : Ecrevisse noble
Nom scientifique : *Astacus
astacus*
Classe : Crustacés décapodes
Habitat : Aquatique
Aire de distribution naturelle :
Ouest et centre de l'Europe
Espèce introduite : Atlas
marocain.



Description

- De l'extrémité de la queue à la pointe du rostre, l'écrevisse à pieds rouges mesure de 12 à 16 cm à l'état adulte pour un poids entre 50 et 150 g.
- Couleur généralement brun foncé, mais parfois des individus sont bleus.
- Le rostre possède une crête médiane crénelée (3) et des côtés lisses (2).
- La carapace, derrière le sillon cervical (arrière de la tête) dispose d'une ligne d'épines (1). Deux crêtes se situent à l'arrière des yeux.
- Les pinces sont larges et massives, rouges en face ventrale, avec deux tubercules (4) sur la face interne de leur parties fixes.



Ecologie

- Les écrevisses sont des animaux lucifuges – qui fuient la lumière – et sont donc principalement actives la nuit.

- On les trouve principalement dans des sites ombragés où la végétation est dense, dans les racines des arbres de berge ou sous les cailloux et rochers. Elles apprécient un courant lent. Elles peuvent aussi creuser des terriers en l'absence de cache.
- Omnivores, elles consomment autant des végétaux – algues, myriophylles, élodées ou cresson – que des animaux – mollusques, vers, larves, petits poissons, têtards et jeunes grenouilles – et le cannibalisme est courant.

Reproduction

Les femelles deviennent sexuellement matures au cours de leur quatrième année, alors que les mâles le sont dès leur troisième année.

La période de reproduction correspond à la maturité des ovules chez la femelle, d'octobre à novembre. A cette période, les femelles arborent des taches blanchâtres sur les bords des segments abdominaux.

Le mâle s'accouple avec la femelle en l'immobilisant et en la retournant sur le dos grâce à ses puissantes pinces. L'accouplement peut être mortel pour les femelles si le mâle est trop puissant, dans ce cas, il la dévore. Lors de cet accouplement, le mâle dépose son sperme sur l'abdomen de la femelle. Celui-ci se fige en petits filaments blancs, les spermatophores, qui contiennent les spermatozoïdes.

La femelle nettoie la face ventrale de son abdomen une quinzaine de jours après

l'accouplement, après quoi elle se recourbe afin de créer une cavité où elle sécrète un mucus abondant pour y pondre ses œufs. Ils mesurent de 2 à 3 mm de diamètre et ont une teinte brun violacé. Une substance sécrétée par la glande sexuelle femelle dissout la paroi des spermatozoïdes et libère les spermatozoïdes, ce qui permet la fécondation.

Les œufs se collent alors aux pattes abdominales grâce à un liquide sécrété par des cellules cémentaires. Ils vont ensuite se développer en embryons jusqu'à l'éclosion dans le courant du mois de juin. Au premier stade, les larves resteront accrochées sur l'abdomen une dizaine de jours. La durée du développement sera ensuite fonction de la température de l'eau : plus elle sera élevée, plus l'évolution de la larve sera rapide.

La femelle s'alimente peu et reste dans sa cache durant la période pendant laquelle elle porte ses œufs et veille sur ses larves. Elle leur assure oxygénation, nettoyage et protection. Malgré ces soins, la perte d'œufs reste importante.

A son premier stade, la larve ressemble à l'adulte mais avec un plus gros céphalothorax contenant les réserves nutritives et avec les extrémités de ses pinces recourbées en crochets, lui permettant de rester accrochée aux pattes de la femelle. Sa carapace est alors molle et peut lui permettre de croître jusqu'à 9 mm. Après 5 à 10 jours, une première mue s'opère pour permettre à la larve de s'alimenter par elle-même et se déplacer plus vite grâce à un éventail de poils déployés sur son telson (partie postérieure de l'abdomen). Comme sa carapace n'est pas encore durcie, elle se réfugie sous la femelle au moindre danger.

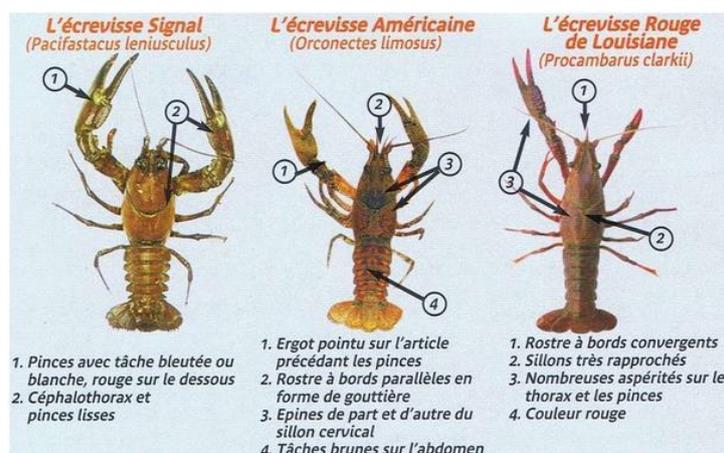
La 2^{ème} mue survient entre le 18^{ème} et le 20^{ème} jour après l'éclosion. Le nombre de mues suivantes sera fonction de la température moyenne et de la concentration en calcium de l'eau qui permettront le durcissement de la carapace. Les 12 premiers mois de sa vie, l'écrevisse mue 8 fois, la deuxième année 4 fois et la troisième 2 fois. Seuls les mâles gardent ce rythme de mue, tandis que les femelles ne changent de carapace qu'une seule fois par an.

Pour se débarrasser de son ancienne enveloppe, l'écrevisse frotte ses membres les uns contre les autres, se contorsionne puis se détend brusquement et remue ses antennes afin de décoller sa carapace.

Protéger l'écrevisse à pieds rouges

Les principales populations se situent dans les cours d'eau secondaires préservés de certains bassins de rivières provinciales et des plans d'eau isolés. Sujettes à la grande concurrence de quatre espèces invasives et à une période d'altération de leur milieu naturel, le réchauffement climatique pourrait aussi porter préjudice à l'espèce puisqu'au-delà de 25° C, la reproduction et la survie des œufs et des larves sont compromises.

Malgré l'état critique des populations, la pêche de l'écrevisse à pieds rouges est autorisée à partir de 12 cm. Afin de ne pas compromettre sa survie dans nos cours d'eau, il est souhaitable de privilégier la pêche d'écrevisses invasives, celles-ci ne bénéficiant d'aucune limite de pêche. On s'assurera néanmoins de ne pas endommager inutilement les habitats. Parmi les espèces invasives, la « petite américaine » (*Orconectes limosus*), celle de Californie ou signal (*Pacifastacus leniusculus*) et la rouge des marais de Louisiane (*Procambarus clarkii*) sont les plus redoutables pour l'écrevisse à pieds rouges car insensibles mais porteuses de la peste de l'écrevisse, une mycose. Leur acclimatation aisée à tout type de milieu, même altéré et leur reproductivité plus quantitative et rapide doivent les voir pêchées ou supprimées plus intensivement ainsi que *Astacus leptodactylus*, l'écrevisse turque.



Sources

- Photographie, *Astacus astacus*, <https://www.aquaportail.com/fiche-invertebre-2269-astacus-astacus.html>, Aquaportail consulté le 27 janvier 2020.
- Association Theutoise pour l'Environnement. *Les écrevisses indigènes et exotiques en Région wallonne*. Theux : ATE, [s.d.]
- Maison wallonne de la Pêche. *Les écrevisses et leur pêche*. http://www.maisondelapeche.be/Fr/Les-ecrevisses-et-leur-peche_263_3.html consulté le 27 janvier 2020
- Fédération de pêche de la Lozère. *Les écrevisses*. <http://www.gaule-barrabande.com/les-poissons/les-ecrevisses> consulté le 27 janvier 2020